



RECYCLAGE HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE MANOEUVRE

Modalités

A la demande
Nous contacter pour définir
les dates de formation

Durée

10 H 30
1 journée et demie

OBJECTIFS

- ↳ Maintenir et actualiser les compétences pour réaliser des interventions simples et des manoeuvres d'exploitation en basse tension
- ↳ Réactualiser ses connaissances, analyser son retour d'expérience, prendre en compte les évolutions éventuelles de son activité ou de son environnement de travail et vérifier sa capacité à appliquer les prescriptions de sécurité

À l'issue de la formation et sous réserve de la réussite aux évaluations, l'organisme de formation remet un avis après formation permettant à l'employeur de décider du maintien ou du renouvellement de l'habilitation.



L'habilitation électrique est délivrée, maintenue et renouvelée par l'employeur et non par l'organisme de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES

Formation réalisée dans le cadre des dispositions du Code du travail relatives à la prévention du risque électrique et à l'habilitation des travailleurs.

Références principales :

- Code du travail, notamment articles R. 4544-1
- Décret 2010-118
- Norme NF C 18-510 et textes applicables relatifs à la prévention du risque électrique.

MODALITE ET DELAIS D'ACCES

Démarrage de la formation possible
dès l'inscription de 4 participants minimum
maximum : 10 participants

POUR QUI ?

Toute personne ayant besoin de renouveler
son habilitation BS - BE Manoeuvre

CONTACT



02.38.85.95.62



www.fap45.com
fap45@wanadoo.fr



25 Rue Jean Jaurès
45200 MONTARGIS

ACCESSIBILITÉ



Pour tout besoin spécifique ou aménagement de votre formation,
contactez nos **référentes handicap** au 02.38.85.95.62

Nathalie BOUET - nathalie.bouet@fap45.com **Christelle MOREAU** - christelle.moreau@fap45.com

CONTENU DE LA FORMATION

1 Retour d'expérience

- Échanges sur les pratiques professionnelles depuis la précédente formation
- Opérations réellement réalisées
- Difficultés rencontrées

2 Actualisation des notions clés liées aux habilitations électriques

- Grandeurs et environnements électriques
- Lecture et identification des installations
- Effets du courant sur le corps humain, contacts directs/indirects
- Habilitation et missions des intervenants

3 Mise à jour des mesures de prévention et procédures à suivre en cas d'accident

- Mise en sécurité des installations
- Protection individuelle et collective
- Utilisation des matériels et outillages
- Conduite à tenir en situation d'urgence

4 Compétences de chargé d'intervention élémentaire BS

- Limites et responsabilités de l'habilitation BS
- Matériels et protections
- Mise en sécurité d'un circuit et application sur des interventions élémentaires (basse tension)
- Analyse des risques

5 compétences sur des manœuvres d'exploitation

- Matériels et domaines de tension
- Autorisations et limites du professionnel habilité BE manœuvre
- Réalisation de manœuvres en basse et très basse tension
- Communication et traçabilité

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodes active, participative et démonstrative à partir de situations professionnelles
- Apports théoriques et exemples concrets
- Analyse de situations à risque
- Exercices et questionnements
- Supports visuels
- Mises en situation pratiques sur installation ou équipement pédagogique représentatif

EVALUATION, SANCTION DE LA FORMATION

- Positionnement en début de formation
- Evaluation des connaissances théoriques et pratiques
- Dépliant "habilitation"
- Avis après formation préalable à l'habilitation électrique
- Proposition d'un titre d'habilitation
- Questionnaire de satisfaction

Prévoir une session de recyclage tous les 3 ans selon la préconisation par la norme NF C18-510/A1

PRÉ-REQUIS

- Détenir une habilitation BS - BE Manoeuvre en cours de validité ou récemment expirée
- Être capable de communiquer à l'oral et à l'écrit

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nouvelle formation
Indicateurs en cours de constitution

QUALITÉ DES INTERVENANTS

Formation animée par un formateur disposant des compétences techniques et pédagogiques nécessaires en matière de prévention du risque électrique et maîtrisant les prescriptions relatives à l'habilitation électrique



FINANCEMENT

Prise en charge possible dans le cadre de la formation professionnelle

- | | |
|--|------------------|
| • Inter
1 participant | 330 € |
| • Inter
de 2 à 4 salariés
d'une même structure | 300 € / personne |
| • Intra
groupe jusqu'à 10 personnes | 1275 € / groupe |